



Postulat présenté

Le 10 mars 2016

Au Conseil communal de Vevey

« Déchets à roulettes »

Monsieur le Président, Madame la municipale, Messieurs les municipaux, Chers collègues,

Nous constatons que la proposition des Verts de mettre en place une commission des déchets porte aujourd'hui ces fruits, puisque l'ouverture de la déchetterie qui en découle rencontre un franc succès.

Malgré tout, pour qu'une déchetterie soit utilisée de manière optimale, elle doit être accessible à toutes et à tous. Or une partie de la population veveysane ne possède pas de véhicules, n'a pas de permis de conduire ou n'a pas les moyens de louer un véhicule. A partir d'un certain volume ou/et de poids, l'acheminement des déchets s'avère vite compliqué sans moyen de transport adapté. Alors comment fournir un droit d'accès sans discrimination ?

Nous proposons que la population aie la possibilité d'acheminer ou de faire acheminer des objets ou/et divers déchets au moyen de vélos cargo.

Qu'est-ce qu'un vélo cargo ? C'est un cycle à deux ou trois roues avec une grande caisse à l'avant ou à l'arrière qui permet de transporter des charges lourdes (300kg et plus). Après la création des premiers modèles en 1880 pour le transport de personnes âgées puis de marchandises, le vélo cargo était tombé dans l'oubli avec l'avènement de l'automobile. Aujourd'hui, il fait son retour dans les grands centres urbains européens car il apparaît comme un moyen de transport adapté pour diminuer les problèmes de circulation routière, les nuisances sonores et la pollution atmosphérique. Rien qu'à Copenhague, on en compterait plus de 60'000 en circulation¹.

Mettre à disposition des vélos cargos pour le transport des déchets est un service qui offre plusieurs avantages :

1. il est non polluant,
2. il permet de diminuer les déplacements en voiture à la déchetterie. Nous avons déjà pu constater

¹ Réf. Wikipedia, 05.03.2016

des files de voitures devant la déchetterie les samedis matins (moteurs tournants).

3. il s'inscrit dans les objectifs de l'agenda 21 que notre ville s'est fixés.

4. il est bon pour la santé car il affute les mollets de la personne qui pédale.

Nous demandons que la Municipalité étudie plusieurs possibilités pour mettre en place un tel service. Par exemple :

1. Acquérir un ou plusieurs vélos cargo électriques que les habitant(e)s pourraient emprunter sur présentation de leur carte de déchetterie et carte d'identité. Cet achat pourrait être financé par le fond communal pour l'énergie et le développement durable par exemple.
2. Développer un service en collaboration avec des entreprises privées existantes comme *TriMalin*, *Dring Dring* ou services de coursiers, etc...
3. Une combinaison ou/et complémentarité des deux systèmes cités ci-dessus.

Nous demandons également que la Municipalité étudie diverses variantes afin d'optimiser la rentabilité de ce service, par exemple:

1. Par la mise à disposition des vélos cargo aux différents services de la ville pour transporter du matériel.
2. La mise en place d'un service conjoint avec d'autres communes environnantes pour créer des synergies et des économies.
3. par l'achat groupé d'une « flotte » de vélos cargo avec les communes voisines, afin de bénéficier d'une économie d'échelle.

Les variantes ci-dessus seront analysées selon plusieurs critères : économiques, écologiques et pratiques afin de proposer un projet cohérent, efficace et supportable en termes de coûts effectifs et de coûts d'entretien.

Est-ce qu'en 2016, 136 ans après l'apparition des premiers vélos cargo, la ville de Vevey mettra sur pédale le premier service de « déchets à roulettes » de la Riviera ?

Pour les Verts de Vevey

Antoine Dormond